



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 Mars 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-CA39-01

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mars à dix heures et vingt-sept minutes, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, Immeuble Emile HUGOT, 1 Rue Emile HUGOT – Technopole – 97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Madame Maya CESARI, désignée par le Conseil d'administration,

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires :

Normane OMARJEE, Lorraine NATIVEL, Maya CESARI, Alain ABADIE

Représentant de Madame de Présidente de Région :

Mickael HA SUM

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires :

Jean-Pierre CHABRIAT, Pascal PLANTE

Membres suppléants sans voix délibérative :

Anne CHANE-KAYE-BONE, Patricia PROFIL, Mickaël SIHOU

Représentante de la pairie Régionale :

Rose-Méry VELLIN – Comptable public

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres titulaires présents : 4

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

REÇU EN PREFECTURE

le 20/03/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-974-842430878-20250312-CA39_01_DEL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport 2025-CA39-01-Rapport d'activité 2024,

Après en avoir délibéré

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De prendre acte du rapport d'activité 2024 ;

ARTICLE 2 : D'autoriser le directeur à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

**Pour le Président de Réunion THD
Administratrice**

Maya CESARI

